

AGENT(E) DE SÉCURITÉ

L'agent de sécurité s'assure de la sécurité et de la protection des personnes et de leurs biens personnels sur un périmètre donné. Il/elle effectue également des surveillances de locaux ou de bâtiments où il/elle est affecté(e). Selon sa spécialisation, il/elle pourra être en charge de la sécurité d'évènements ponctuels ou réguliers, du public ou du personnel d'une entreprise.

MISSIONS

- Surveiller
- Protéger
- Détecter les actes de malveillance
- Communiquer

FORMATION

- CAP/BEP à Bac(général, professionnel...)
 - Des habilitation(s) (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes -SSIAP 1-, ...) peuvent être requises.
 - CQP Agent de prévention et sécurité
- Casier judiciaire vierge

12%

de femmes

50%

des contrats sont
en CDI

2.6

candidats pour
1 offre d'emploi

LES SPÉCIFICITÉS



travail manuel



travail en équipe



travail en extérieur
et intérieur



QUALITÉS REQUISES

Patience

Réflexion et autonomie

Bonne condition
physique

RÉMUNÉRATION

Salaire moyen brut : 1 742 €